

« Ici, ils sont en souffrance » : à Savigny, des enseignants dénoncent les difficultés liées au handicap à l'école

De mémoire d'AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap), on n'avait jamais connu ça : « j'ai neuf enfants à gérer alors que j'en avais deux il y a quelques années, c'est aberrant », s'énerve Émilie (les prénoms ont été modifiés).

Comme ses trois collègues et les 23 professeurs de l'école Saint-Exupéry à Savigny-sur-Orge (Essonne), cette AESH bientôt à la retraite avait, ce lundi, planté le piquet de grève devant l'entrée de l'établissement. Ce mardi, une délégation de grévistes espérait être reçue par l'inspectrice de la circonscription.

« Comment peut-on suivre dans ces conditions un enfant handicapé qui a des problèmes de relation, avec qui il faut du temps pour l'apprivoiser, pour gagner sa confiance ? », interroge la professionnelle.

Des places en institut insuffisantes

« On est sur des difficultés liées à l'inclusion scolaire qui est systématique et forcée, et qui se fait sans les moyens », clarifie David Roussel, secrétaire départemental du SNUDI FO 91. Selon lui, les enseignants se retrouvent débordés par des enfants en situation de handicap qui exigent une attention toute particulière.

« Ils devraient être placés dans une institution spécialisée. Ici, ils sont en souffrance. Tout comme les professeurs ou les autres élèves », peste le syndicaliste qui évoque une situation similaire à l'école Joséphine Baker à Fleury-Mérogis. Sollicité, le rectorat de Versailles n'a pas été mesure de nous répondre.

À Saint-Exupéry, ce sont cinq familles qui ont fait une demande pour rejoindre un institut médico-éducatif (IME). Ces établissements spécialisés accueillent les enfants et adolescents en situation de handicap mental, généralement âgés de 3 à 20 ans. Sauf que les places manquent cruellement dans le département.

« On a peur de venir travailler »

En attendant, les parents doivent prendre leur mal en patience. Faute de solution, ce sont l'école et ses occupants qui trinquent. « Il peut y avoir des coups. Par exemple, une collègue a dû aller chez le médecin parce qu'elle a été griffée profondément à la joue. Une autre est en arrêt, psychologiquement elle ne se voyait plus revenir au boulot avec la boule au ventre. Elle n'arrêtait pas de pleurer parce qu'elle ne savait pas comment gérer la situation », explique

Marie, enseignante, qui précise que « bien sûr, ces enfants ne sont pas tous violents. »

Mais ils peuvent eux-mêmes se mettre en danger. « Quand ils sautent dans les escaliers, ou qu'ils partent en courant de la salle de cours et qu'on doit leur courir après. C'est aussi du temps perdu pour le reste des élèves », soupire une autre enseignante. « Moi, quand mes élèves voient les élèves concernés, ils se raidissent. Il y a une peur chez beaucoup d'entre eux de ce climat de tension. On a peur de venir travailler pour prendre des coups », complète une collègue.

Pour soulager ceux qui doivent faire face à ce genre de situation, les autres enseignants ont pris l'initiative de les prendre une heure ou deux en dehors de leur classe. Mais cela ne fait que retarder le problème : « Ce n'est que du colmatage. On n'a pas de solution », regrette Marie.

« Une maltraitance institutionnelle » dénoncée

Les conséquences ne se limitent pas juste à l'école. Aminata ne peut plus travailler. « J'ai dû arrêter et m'occuper de mon enfant à temps plein », explique cette mère d'un petit garçon autiste qui a fait sa rentrée en CP. « On est laissé sur le côté, on se bat comme on peut, tous les jours », confie-t-elle.

Faute d'effectifs, son fils n'a jamais vu l'AESH qu'on lui a attribuée. « Il ne peut donc pas aller à l'école toute la journée. Il fait du 8h30-11h45 », résume Aminata qui a dû quitter son métier de steward dans le ferroviaire pour s'occuper de lui l'après-midi, et rat-traper ce qu'il loupe à l'école. « Ce dont mon fils a besoin, c'est d'une AESH constante, mais aussi d'enseignants spécialisés, d'ergothérapeutes, d'orthophonistes... Ce n'est pas à l'école ordinaire qu'on peut lui donner tout ça », déplore la mère de famille qui se sent « complètement abandonnée ».

En France, on compte plus de 520 000 enfants « à besoins particuliers ». Et sur les 350 000 nécessitant une AESH, un peu moins de 50 000 se retrouvaient seuls comme le garçon d'Aminata. Une proposition de loi devait être examinée début janvier pour intégrer pleinement les AESH à la fonction publique. Elle a depuis été rejetée par le Sénat alors que l'école inclusive est à bout de souffle.

« Les écoles classiques n'ont pas les moyens de les accueillir parce qu'il faudrait des éducateurs, des rééducateurs, des kinés, des référents pour chaque élève..., rappelle David Roussel. C'est un mensonge organisé, une maltraitance institutionnelle. On ment aux familles. On leur fait croire que puisque leur enfant est dans un établissement classique, il va pouvoir suivre une scolarité classique. Ce n'est pas le cas. »



Savigny-sur-Orge, lundi 19 janvier 2026. Le personnel enseignant ainsi que les AESH de l'école élémentaire Saint-Exupéry sont en grève depuis ce lundi. LP/Valentin Pacaud